



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
du Cantal



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

INSCRIPTION SEPTEMBRE 2022 --- Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA : Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Centres de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre, déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :

Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC et de JUSSAC
 Sur le site de JUSSAC
 Sur le site de MARMANHAC

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**
Mer 7 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 14 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 21 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi
Mer 28 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi

*concerne uniquement la commune de Reilhac

**concerne uniquement les communes de Naucelles-Jussac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON

J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2022-2023 (du 1^{er}/09/22 au 31/08/23)**

Enfant : 3,50 € - Hors territoire : 5€ / Famille : 10 € - Hors territoire : 12€

Tarifs 2021/2022 :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents

